

---

Alp Yücel Kaya

## **Le bureau de la statistique générale de France et l'institutionnalisation des statistiques agricoles : l'Enquête agricole de 1836**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Alp Yücel Kaya, « Le bureau de la statistique générale de France et l'institutionnalisation des statistiques agricoles : l'Enquête agricole de 1836 », *Æconomia* [En ligne], 3-3 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 31 juillet 2014. URL : <http://oeconomia.revues.org/101>

Éditeur : Association Æconomia

<http://oeconomia.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://oeconomia.revues.org/101>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Association Æconomia

# Le Bureau de la statistique générale de France et l'institutionnalisation des statistiques agricoles : l'Enquête agricole de 1836

Alp Yücel Kaya\*

Cet article s'inscrit dans la lignée des travaux sur l'histoire de la construction d'une statistique économique et sociale en France. Nous y discutons en détail l'élaboration et la réalisation de l'enquête agricole de 1836 par le Bureau de la statistique générale de la France. Nous proposons une confrontation entre, d'une part, les soubassements théoriques de l'enquête – notamment les travaux de Moreau de Jonnés, directeur du Bureau –, et d'autre part les contraintes et les obstacles de nature politique, sociale, administrative, technique, qui affectent sa réalisation. En replaçant ainsi l'enquête agricole dans le contexte de la Monarchie de Juillet et des débats entre économistes-statisticiens, nous montrons qu'elle constitue un tournant dans l'histoire des statistiques économiques en France, la première estimation précise de la richesse territoriale du pays.

Mots clés : histoire de la statistique, agriculture, enquête agricole, épistémologie, Statistique générale de la France, Monarchie de Juillet, Alexandre Moreau de Jonnés

*The Bureau de la statistique générale de la France and the Institutionalisation of Agricultural Statistics—The 1836 Agricultural Survey*

*This article is in line with works on the construction of social and economic statistics in France. We discuss in great detail the development*

---

\*alpyucelkaya@voila.fr.

Une première version de ce texte a été présentée à Paris lors d'une session du XIII<sup>e</sup> colloque international de l'Association Charles Gide pour l'Étude de la Pensée Économique (27-29 mai 2010). Je remercie les participants à cette session pour leurs remarques et commentaires, et en particulier Amanar Akhabbar et Goulven Rubin. Je remercie également deux rapporteurs anonymes qui ont permis d'améliorer la qualité du texte. Enfin, sans les critiques et les corrections de Sylvie Gangloff, ce texte ne serait sans doute pas ce qu'il est. Je la remercie vivement.

*and the implementation of the 1836 agricultural survey by the Bureau de la statistique générale de la France (Board of Statistics of France). We confront on the one side the theoretical foundations of the survey—notably the works by Moreau de Jonnés, head of the Bureau—and on the other side the constraints and obstacles of political, social, administrative or technical kind that were to affect its implementation. In replacing the 1836 agricultural survey within the context of the Monarchie de Juillet (July Monarchy) and of the debates within statistical economists, we show that it is a turning point in the history of economic statistics in France, leading to the first precise estimation of the territorial wealth of the country.*

Keywords : History of statistics, Agriculture, Agricultural survey, Statistique générale de la France, July Monarchy, Alexandre Moreau de Jonnés

JEL : B00, B16, B31, N5, Q1

Selon Joseph A. Schumpeter, « il est impossible de comprendre les chiffres d'une statistique sans comprendre comment ils ont été recueillis. Il est également impossible d'en extraire des informations ou de comprendre les informations que des spécialistes en extraient pour notre service à tous sans comprendre les méthodes ici employées – et l'arrière-plan épistémologique de ces méthodes. » (Schumpeter, 1983, 38-39) En nous appuyant sur cet avertissement épistémologique de Schumpeter et, en suivant la démarche de l'histoire sociale de la statistique, cet article cherchera à répondre à une question : comment le Bureau de la Statistique générale de la France, une institution produisant des informations économiques, incorpore-t-il les éléments de l'analyse économique et sociale de son temps ?

Afin de répondre à cette question nous examinerons en détail le cas de l'organisation et de l'institutionnalisation des statistiques lors de l'Enquête agricole de 1836. Cette enquête a été l'objet de discussions intenses entre les économistes-statisticiens de la Monarchie de Juillet, et il est important de saisir les rapports entre les institutions qui produisent les statistiques et l'analyse économique. Le choix de l'enquête agricole de 1836 n'est pas anodin, et les économistes statisticiens ne s'y sont pas trompés. L'enquête agricole apparaît en effet comme la première tentative d'évaluation précise de la richesse territoriale, et en cela elle concrétise un rêve de connaissance complète des richesses du pays, élément essentiel d'une politique fiscale.

En France l'ambition de chiffrer la richesse territoriale remonte à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est d'abord Vauban qui s'est préoccupé, dans un contexte de crise fiscale, de réformer les impôts et, afin d'y parvenir, de chercher les moyens de déterminer l'étendue des cultures, ainsi que les quantités et les valeurs de leurs produits.

Sous la Révolution, l'Assemblée constituante (1789-1791) réaffirme cet objectif de connaissance toujours plus précise (fondée sur le cadastre) des richesses territoriales, dont elle souhaite faire la base du calcul des contributions foncières individuelles. L'aboutissement en sera l'ouvrage de Lavoisier, *De la richesse territoriale du royaume de France* (Lavoisier [1791] 1893). Après que les travaux de statistiques administratives stagnent pendant la Restauration (1814-1830), l'administration de la Monarchie de Juillet (1830-1848) les reprend et les développe sous une nouvelle organisation.

C'est dans ce contexte historique que Moreau de Jonnés, directeur du Bureau de la statistique générale de la France, écrit, à propos des travaux statistiques de cette période qu'ils ont permis de découvrir la « richesse agricole » de la France. À cet égard, comme à l'égard de la méthodologie et du cadre analytique mis en œuvre pour définir et mesurer la « richesse agricole », l'enquête de 1836, constitue un tournant dans l'histoire des statistiques économiques en France : elle donne lieu à la première estimation précise de la richesse territoriale du pays. Dans notre article, nous examinons la manière dont l'enquête agricole de 1836 a été réalisée et mise en œuvre par le Bureau de la statistique général de la France. Nous proposons alors une confrontation entre, d'une part, les soubassements théoriques de l'enquête, à travers notamment les travaux de Moreau de Jonnés (directeur du Bureau entre 1833 et 1840), et d'autre part les contraintes et les multiples obstacles de nature politique, sociale, administrative, technique, qui affectent sa réalisation.

L'article est structuré en quatre parties. Nous traitons dans un premier temps de l'institutionnalisation et de la centralisation de la statistique administrative au sein du deuxième bureau du Conseil supérieur du commerce (1831-1840)<sup>1</sup> avant qu'il ne devienne la Statistique générale de la France sous la Monarchie de Juillet. La deuxième partie de l'article analyse l'arrière-plan social et politique de l'Enquête agricole de 1836, en se concentrant surtout sur les travaux de Moreau de Jonnés, directeur du Bureau du conseil supérieur du commerce de 1833 à 1840 et de la Statistique générale de la France de 1840 à 1851. Dans un troisième temps, nous abordons la question de la méthode choisie pour évaluer la richesse agricole. La quatrième partie est consacrée à la réalisation de l'Enquête agricole de 1836 et à son accueil dans le monde rural et l'administration aussi bien que dans le monde scientifique.

---

1 Le deuxième bureau du Conseil supérieur du commerce s'appellera par la suite Bureau des archives commerciales (en 1832), puis Bureau des archives commerciales et statistique générale (en 1835), et enfin le Bureau des archives des documents français et statistique générale du Royaume (en 1837).

## 1. L'administration de la statistique pendant la Monarchie de Juillet : la quête de l'institutionnalisation

La division de la statistique (*Statistical Department*) du *Board of Trade* du Royaume-Uni, chargée de réunir, de coordonner et de publier les documents relatifs à la situation du royaume, publie en 1833 ses premiers résultats sur le revenu, la population et le commerce du Royaume-Uni. La même année, en France, la responsabilité de l'organisation statistique administrative est partagée entre trois bureaux du Ministère du commerce et des travaux publics : le Bureau des manufactures et statistique industrielle, sous l'administration de l'Industrie agricole et commerciale, dirigé par Jules Azevédo, le Bureau des archives commerciales, sous le Conseil supérieur du commerce, dirigé par Moreau de Jonnés et le Bureau des documents étrangers et statistique, sous le Conseil supérieur du commerce, dirigé par Fleury. Le Bureau des documents étrangers et statistiques traduit et publie aussitôt le document du *Board of Trade*. Dans un contexte où le Royaume-Uni est depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle « le » repère universel des autres grandes puissances en matière de richesse économique, Adolphe Thiers, ministre du commerce, fait distribuer la traduction du rapport du *Board of Trade* aux Chambres et fait part de son intention de publier la statistique générale de la France (Heuschling, 1853, 372 ; Gille, 1964, 150 ; Moreau de Jonnés, 1847, 187-188 ; Le Mée, 1975, 9).

Le Cabinet décide en 1833 l'institutionnalisation et la centralisation de la statistique administrative dans le Bureau des *Archives commerciales* du Conseil supérieur du commerce du Ministère du commerce, bien qu'il y existe, en même temps, le Bureau des manufactures et statistique industrielle s'intéressant uniquement à la statistique industrielle. L'administration prend pour modèle l'administration britannique, où le Département de la statistique est, depuis sa création en 1832, l'une des attributions du Bureau du commerce (Moreau de Jonnés, 1847, 188). Alexandre Moreau de Jonnés, directeur du Bureau des archives commerciales à l'époque et futur directeur de la Statistique générale de la France<sup>2</sup>, souligne l'importance de la centralisation. Il rappelle que depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, la France a préparé plusieurs projets de centralisation des statistiques qui n'ont jamais été réalisés :

2 Alexandre Moreau de Jonnés est né le 19 mars 1778. Après une carrière d'officier qui le conduit Outre-mer, il entre dans l'administration en 1817. Membre correspondant de l'Académie des sciences depuis 1816, il entre à l'Académie des sciences morales et politiques en 1842. Il devient en 1831 le chef du deuxième bureau du Conseil supérieur du commerce (voir note précédente) et en 1840 le directeur de Statistique générale de la France et y reste jusqu'à sa retraite en 1851. Il meurt en 1870, voir Lécuyer (1987), Le Mée (1975), Bourdelais (1997).

Quant à la centralisation de la Statistique dans un département unique, personne alors ne crut qu'on pouvait mettre en doute son utilité, qui est reconnue par toute l'Europe. Il fut compris implicitement que chacun des ministères continuerait à faire des travaux statistiques spéciaux pour le service de son administration ; et qui que ce fut n'imagina qu'il fut nécessaire ou même qu'il fut possible d'instituer autant de Statistiques qu'il y avait de départements ministériels. Un tel projet aurait paru d'autant plus impraticable, qu'il était fort incertain qu'on pût, au lieu d'une dizaine de Statistiques, en exécuter seulement une seule ; et il était bien permis d'en douter, puisque déjà trois fois cette entreprise avait avorté<sup>3</sup>, malgré la puissance vigoureuse des souverains qui l'avaient prescrite. (Moreau de Jonnés, 1847, 189)

Cependant c'est plutôt le progrès social dont la France fait l'expérience depuis la Révolution qui préoccupe Moreau de Jonnés. Puisque la mesure du progrès passe par une comparaison temporelle, une étude statistique de l'Ancien Régime est indispensable. Il publie ses premières recherches dans la *Revue des deux mondes* en 1833. « En compulsant laborieusement les papiers d'État, et en s'aidant du secours d'un petit nombre de publicistes contemporains », tels que Dupré de Saint Maur, Forbonnais, Turgot, Necker, Pommelle, Lavoisier, il parvient à établir des termes numériques officiels ou authentiques qui établissent la structure sociale de la France vers 1788 et donc la distribution de la propriété, des revenus, des impôts, et généralement de toutes les charges publiques, entre les différentes classes de la société (clergé, noblesse, tiers). Nous supposons que ses études sur les statistiques de l'Ancien Régime lui permettent aussi de prendre connaissance d'un ancien « rêve » français : le recensement de la richesse territoriale. Cet ancien rêve, dont nous discutons dans la partie suivante, fixe alors non seulement le programme de Moreau de Jonnés mais aussi celui de l'administration française.

Quant à l'institutionnalisation de la statistique, en 1835, le Bureau des archives commerciales devient le « Bureau des archives commerciales et statistique générale ». Moreau de Jonnés, chargé depuis quelques années déjà de la statistique commerciale, dirige ce bureau réformé avec la responsabilité suivante : « centralisation des documents sur les importations et exportations du royaume ; répertoire du commerce par marchandises et par puissances ; tableaux analytiques de la navigation ; réunion et mise en ordre des tableaux statistiques sur le territoire, la population, la richesse et tous les services publics de la France » (*Almanach royal*, 1835, 143).

---

3 Selon Moreau de Jonnés, il s'agit là 1. des enquêtes des intendants, 2. des travaux de l'Assemblée constituante en vue de fixer les revenus territoriaux, et 3. des statistiques des préfets. Voir le rapport préparé par Moreau de Jonnés au nom du ministre de l'agriculture et du commerce (Gouin, 1840, 1-5).

### 1.1. Les Documents statistiques sur la France de 1835

L'exemple de la statistique anglaise et les efforts de centralisation des travaux sur les statistiques ne donnent leurs premiers fruits qu'en 1835 avec la publication de *Documents statistiques sur la France*. C'est « un premier essai des travaux de statistiques qui doivent être publiés par le ministère du Commerce ». Les deux Chambres parlementaires ont bien accordé des fonds pour réaliser et publier une statistique générale de la France, mais ces fonds n'ont été versés qu'en 1835. Le temps a donc manqué pour entreprendre une étude « laborieuse et difficile ». Pour ces *Documents statistiques sur la France*, le Bureau des archives commerciales et statistique générale a donc rassemblé des informations déjà publiées par différents ministères, et il a sélectionné « un certain nombre de tableaux, pour en former une espèce de *spécimen*, [plutôt] que d'ajourner à la fin de l'année un travail plus étendu » (*Documents statistiques sur la France*, 1835, V).

Pour les volumes suivants, l'objectif est alors de décrire globalement l'économie française via de nouvelles enquêtes. Le Bureau promet de poursuivre « avec persévérance et régularité » (*Documents statistiques sur la France*, 1835, V) l'œuvre ainsi ébauchée. Dans le « Rapport au Roi » inséré dans ce premier volume, les membres du Bureau essaient également de tempérer la méfiance générale à l'égard de la statistique. Entre les lignes, c'est le souvenir – contre-productif – des statistiques napoléoniennes qui pointe<sup>4</sup> : « ce sera une sorte d'enquête perpétuellement ouverte, dont l'autorité sera à l'abri du soupçon, car les résultats auront été recueillis indépendamment de toute application immédiate et sans autre intérêt que celui de la vérité ». En effet, les informations recueillies auprès de tous les départements ministériels sont présentées aux deux Chambres parlementaires « comme un dépôt où se trouvent rassemblées, dans un ordre méthodique, les matières qui les occupent chaque jour » (*Documents statistiques sur la France*, 1835, VI). Ces documents sont censés servir à l'administration d'outils pour formuler sa politique économique et sociale. Le volume cherche ainsi à combler les lacunes statistiques de la période postnapoléonienne en résumant (par des tableaux) les renseignements concernant la période 1814 à 1835.

4 D'après Moreau de Jonnés, la statistique napoléonienne a suscité « une grande défiance et de sourdes oppositions » même en temps de prospérité (Moreau de Jonnés, 1847, 165). Dans la période postérieure à 1804, à la suite de la démission du « ministre savant », Chaptal, les travaux statistiques changent de forme et l'administration napoléonienne préfère aux enquêtes générales les enquêtes spécialisées par secteur (Perrot, 1977, 61-66 ; Bourguet, 1989, 301-2 ; Gille, 1964 : 128). La réorganisation administrative décidée par l'arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 1812 entraîne la disparition du Bureau de statistique (Gille, 1964, 140 ; Lécuyer, 1987, 36).

Le recueil de 1835 commence par donner deux tableaux généraux du territoire de la France tirés des opérations cadastrales commencées en 1807 et exécutées jusqu'en 1834. Ils indiquent non seulement l'étendue du sol par département et par arrondissement, mais encore sa division physique et agricole par nature des surfaces et des propriétés. Le recueil présente ensuite un tableau de la population du pays : répartition de la population par département et par arrondissement et répartition de l'état civil des personnes d'après le recensement de 1831 et divers renseignements sur les enfants trouvés et abandonnés (sept tableaux au total). Huit tableaux sont ensuite consacrés au commerce extérieur et à la navigation. Ils détaillent ce commerce par marchandise, pays, tonnage et nombre de navires. Une place est également réservée à la situation des colonies (population, commerce et agriculture). Plusieurs chapitres sont ensuite consacrés à l'administration intérieure de la France : situation financière des communes, tableau complet de leurs revenus, de leurs dépenses et de leurs dettes. Les mêmes données sur la situation financière des hospices et bureaux de bienfaisance sont également fournies. Une série de tableaux retrace ensuite pour les dix années antérieures à la publication le mouvement des recettes et des dépenses publiques. La situation relative aux dettes de l'État et aux opérations de la Banque de France (comme, par exemple, ses avances pour les services de l'État, ses dividendes, ses réserves, etc.) est résumée (et classée). Enfin les *Documents* de 1835 – ou cette « description abrégée de l'économie française » – se clôt par un état des lieux des forces militaires.

Ainsi, l'agriculture et l'industrie, les deux plus importantes composantes de l'économie à l'époque, n'apparaissent pas – ou très marginalement – dans le recueil :

Pour certaines parties nous sommes déjà en mesure d'exécuter dans toute son étendue le plan que nous nous sommes proposé ; mais il en est d'autres qui présentent des difficultés plus grandes, et qui exigent de nouvelles méthodes de recherche. Je veux parler de cette partie de la statistique qui concerne l'agriculture et les établissements industriels : ici tout est à créer ; les faits n'ont jamais été décrits avec certitude, et pour les constater il faut recourir à des procédés nouveaux. (*Documents statistiques sur la France*, 1835, VI)

Le volume de 1835 annonce alors le plan détaillé des travaux à entreprendre par le Bureau des *Archives commerciales et statistique générale*. Le plan présenté prévoit la publication de quatorze volumes dont la nomenclature générale se présente ainsi : 1. Territoire ; 2 ; Population ; 3 ; Agriculture ; 4 ; Mines ; 5 ; Industrie ; 6 ; Commerce ; 7 ; Navigation ; 8 ; Colonies ; 9 ; Administration intérieure ; 10 ; Finances ; 11 ; Forces militaires ; 12 ; Marine ; 13 ; Justice ; 14 ; Instruction publique.

### 1.2. Les Archives statistiques du ministère des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce de 1837 et volumes annexes

Les travaux ainsi annoncés portent leurs fruits en 1837. Un second volume, les *Archives statistiques du ministère des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce*, hors programme de 1835 est alors publié. Ce volume présente des tableaux des prix des céréales de 1756 à 1835, du produit des récoltes de 1815 à 1835, des informations sur le bétail (par tête), sur la consommation de viande, de vin, etc. Un autre volume, *Territoire et Population*, est également publié en 1837. Une description physique de la France (cours d'eau, routes, ponts et chemins de fer, divisions administratives, divisions agricoles, répartition de la propriété foncière, tableau des contributions avec le nombre des maisons et des portes et des fenêtres) et de la population depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle (tableaux de la population française en 1700, 1764, 1784, résultats des dénombremments de 1801, 1806, 1821, 1831 et 1836, les mouvements de population de 1781 à 1835) est présentée dans ce volume<sup>5</sup>.

En 1838 paraît un autre volume, consacré au *Commerce extérieur* (statistique des échanges commerciaux de 1787 à 1810 et de 1815 à 1837), puis en 1843 et en 1844 sont publiés deux nouveaux volumes consacrés à l'*Administration publique : statistiques sur les enfants trouvés, les hôpitaux et hospices, les aliénés, les bureaux de bienfaisance, les monts-de-piété et les établissements de répression* (Gille, 1964, 205-211 ; Le Mée, 1975 : 12-13).

Les volumes cités ici ont été produits à partir des documents ministériels déjà existants. Mais des enquêtes avaient été commanditées pour les statistiques agricoles et industrielles. Une enquête industrielle avait ainsi été lancée en 1839. Elle est achevée en 1845 et les résultats sont publiés en 1847, 1848, 1850 et 1852 (Chanut, *et al.* 2000). Quant à l'enquête agricole, lancée en 1836 elle dure jusqu'en 1840 et donne lieu à publication (volumes *Agriculture*) en 1840 et 1841.

En 1837, le Bureau des archives commerciales et statistique générale devient Archives des documents français et statistique générale du Royaume. Il est rattaché au deuxième bureau de la direction du Commerce extérieur du Ministère des travaux publics,

5 Eric Brian souligne les luttes de « légitimité savante » et administrative des dénombremments de population à la veille de la Révolution, Il met l'accent sur l'incommensurabilité des statistiques de population présentées dans le volume de 1837 (Brian, 1994, 9-24). Selon lui, « les emprunts effectués par Moreau de Jonnés, portés par l'essor de la statistique officielle pendant les années 1830, ont effacé toute les traces antérieures. S'il faut encore se convaincre que l'anachronisme a été fondateur de la série statistique, on observera qu'en matière de nombre de population, le volume de 1837 reproduit les chiffres de Necker (1784) et qu'en celle de ses mouvements, il s'appuie sur ceux de La Michodière (1786-1791). Or, ces publications, toutes deux fondées sur les mêmes matériaux issus des intendances, étaient concurrentes et conçues différemment » (Brian, 1994, 20).

de l'agriculture et du commerce. Puis, en 1840, il se transforme en *Statistique générale de la France* et est placé sous l'autorité immédiate du ministre de l'agriculture et du commerce, à l'époque Alexandre Henri Gouin (Gille, 1964, 150 ; Le Mée, 1975, 13).

## 2. L'enquête agricole de 1836 : un ancien rêve réalisé ?

Moreau de Jonnés publie, en 1848, la *Statistique de l'agriculture de la France* qui présente une analyse des résultats de l'Enquête agricole de 1836 dont la publication officielle date en fait de 1840 et 1841. Selon lui, jusqu'à l'achèvement de l'Enquête agricole (1840), le cadastre présentait des défauts majeurs et notamment la faible étendue des terres cadastrées ne pouvait permettre de connaître la division physique et agricole de la France avec précision : les données statistiques produites par les différentes autorités ne pouvaient alors fournir que des approximations plus ou moins éloignées de la vérité (Moreau de Jonnés, 1848, 9). Le résultat final des travaux de statistiques agricoles menés par le Bureau de la Statistique générale fournit enfin le chiffre total de « la richesse agricole du pays » que les économistes et les statisticiens demandaient depuis plusieurs générations (Moreau de Jonnés, 1847, 31 ; Molinier, 1957). L'ambition de mesurer la richesse territoriale de la France émerge à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Vauban, le premier s'est préoccupé de déterminer l'étendue des cultures et les quantités et valeurs de leurs produits. Cette évaluation devait servir de base à une réforme des impôts (Vauban, 1992 [1707]). Les mémoires des intendants, générés par l'enquête royale de 1697 (Esmonin, 1964) attestent également de cette intention (impulsé par l'administration générale) de même que les enquêtes des contrôleurs généraux (Dodun en 1724 ; Orry en 1730 et 1744-1745 ; Bertin en 1762 ; Averdy en 1764 ; Bertier de Sauvigny en 1768 ; Bertier fils en 1776 ; Gille, 1964 ; Touzery, 1994). Le calcul de la richesse territoriale, indispensable pour la rationalisation de la gestion économique des ressources territoriales, gagne en ampleur dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle avec la diffusion des idées des physiocrates qui sont à la recherche d'une solution à la crise fiscale de l'État français (Conan, 1958). Les publicistes et les administrateurs cherchent en effet les moyens d'augmenter la richesse économique et avec elle les recettes fiscales dans un contexte où la concurrence économique et militaire entre les grandes puissances s'intensifie et où la question fiscale devient un véritable enjeu d'économie politique.

---

6 Dupin s'exprimait ainsi sur cette ambition : « On ignore en France combien il y a de terres labourables et de sujets. Ce royaume si policé est le seul où l'on ne sache pas ce qui est le plus nécessaire à un bon gouvernement. L'Angleterre, la Hollande, toute l'Allemagne, l'Italie en connaissent la quantité et la qualité » (Dupin, 1745, 375, in Perrot, 1992, 400).

Deux objectifs ont fortement motivé les physiocrates du XVIII<sup>e</sup> siècle : rationaliser la fiscalité et calculer la richesse territoriale. Dans cet esprit, ils ont accumulé les études et expériences administratives sous l'Ancien Régime alors en crise. La question devient cruciale en 1790 sous le « nouveau régime » avec l'introduction de la contribution foncière à répartir sur toutes les propriétés foncières à raison de leur revenu net. L'Assemblée constituante (1789-1791) demande aux municipalités de diviser le territoire communal en sections, d'établir la liste des propriétaires, de requérir la déclaration des biens (nature et contenance) ainsi que leur revenu net pour rédiger des matrices qui formeraient les bases de la répartition, autrement dit, la confection d'un cadastre. Le montant de la contribution foncière à répartir dans l'année en cours nécessite toutefois une estimation du revenu foncier territorial. Le Comité d'imposition entame alors des recherches dans les archives d'État et les études déjà réalisées (Schnerb, 1936 ; Marion, 1919). C'est à cette occasion que Lavoisier prépare son ouvrage *La richesse territoriale du royaume de France* (Lavoisier, 1893 [1791] ; Perrot, 1992).

L'établissement du cadastre, instrument du calcul de la richesse territoriale, se réalise en trois étapes : à partir du cadastre basé sur les déclarations des propriétaires (1790-1802) ; du cadastre par masses de culture (1802-1807) ; et du cadastre parcellaire (1807-1850) (Dreux, 1933 ; Herbin et Pebereau, 1953). Ce nouveau cadastre change le registre du calcul de la richesse territoriale. Puisque « la propriété » devient la base du nouveau régime, la richesse territoriale est dorénavant définie par rapport à la propriété. Le produit net des propriétés foncières, en d'autres termes la productivité agricole, devient l'objectif capital de l'augmentation de la richesse. D'où les statistiques agricoles qui cherchent à quantifier la production agricole et à mesurer la productivité de l'agriculture française. Ces enquêtes statistiques se multiplient sous le nouveau régime entre 1789 et 1814. Elles visent à démontrer les effets positifs de l'établissement de la propriété individuelle et de la diffusion du faire-valoir direct (Guégan, 1991 ; Bourguet, 1989 ; Perrot 1977 ; Gille, 1964, 151-157). Sous la Restauration (1814-1830), les travaux des statistiques administratives stagnent, mais l'administration de la Monarchie de Juillet les reprend et les développe dans une nouvelle organisation. C'est dans ce contexte historique que Moreau de Jonnés parle en 1847 de la découverte de la « richesse agricole » de la France.

### **2.1. Un défi pour l'administration : l'enquête agricole**

Le volume *Documents statistiques sur la France* de 1835 ne présente donc aucun renseignement sur l'agriculture française mais il annonce

la réalisation d'une enquête agricole. La nomenclature générale de cette enquête agricole à entreprendre, y compris les documents statistiques à constituer, est annoncée comme suit.

---

**Tableau 1 : Documents statistiques sur la France, 1835, XIII-XIV**

---

**IIIe SECTION : AGRICULTURE**

---

**1- ÉTAT ANCIEN DE L'AGRICULTURE**

A- CÉRÉALES

Céréales récoltées de 1810 à 1812 dans 56 départements. Prix moyens des froments, dans les marchés régulateurs, de 1820 à 1835.

B- VIGNES

Culture de la vigne et ses produits, de 1804 à 1808. – et en 1824.

C- AUTRES CULTURES

Récolte des soies de 1808 à 1813. – culture du tabac et ses produits, de 1824 à 1833.

D- BESTIAUX

Bestiaux, moutons, chevaux, existant en 1812.

**2- ÉTAT ACTUEL DE L'AGRICULTURE**

A- ÉTENDUE DU TERRITOIRE AGRICOLE PRODUCTIF

Étendue des terres labourables, des jachères, de chaque espèce de culture, des prés, des pâturages, des bois et forêts de la commune, de l'État, des communes, des particuliers, divisés par département, par arrondissement et par commune.

B- PRODUCTION AGRICOLE

Quantité et valeurs des principales espèces de produits agricoles, par commune, par arrondissement, par département, - Céréales. – Vignes, etc.

C- BESTIAUX

Nombre et valeur du bétail, des troupeaux, des chevaux et autres animaux utiles. – Quantité et estimation de leurs principaux produits, par commune et par département

**3- CONSOMMATION**

A- CONSOMMATIONS GÉNÉRALES

Consommation de céréales, de viande, de vin et autres boissons, de bois, foin, paille, par communes et par départements.

B- CONSOMMATIONS DES VILLES

Consommations principales à Paris, de 1818 à 1834. Mouvements des grains et farine à la halle de Paris, de 1820 à 1834. Nombre des bœufs, vaches, veaux et moutons, présentés à la vente sur les marchés de Sceaux, Poissy et Paris, de 1812 à 1834. Quantité et valeurs, par espèces, des bestiaux achetés sur ces marchés, pendant les mêmes années. Consommations principales des villes de Lyon, Bordeaux, Marseille, Nantes, Amiens, Caen, Toulouse, Besançon, Orléans, Troyes, Lille, Dijon, Clermont-Ferrand, Rennes, Nîmes, Montpellier, Metz, Angers et Versailles.

**4- INTEMPÉRIES**

Évaluation des pertes causées dans chacun des départements de 1807 à 1810, de 1814 à 1819 et de 1826 à 1833, par les incendies, la grêle, la gelée, les inondations, les épizooties et autres désastres publics.

---

Le gouvernement et son Bureau des archives commerciales et statistique générale considèrent donc l'agriculture comme le secteur le plus important de l'économie française et ouvrent un grand chantier afin « de déterminer mieux... quelle était, en quantité et en valeur, la production de l'agriculture du royaume » (Moreau de Jonnés, 1848, 10). Pour autant, la production agricole est loin d'être la seule préoccupation de l'Enquête de 1836. Comme la nomenclature générale l'indique, l'Enquête permet à l'Administration de recenser les terres agricoles, d'évaluer la consommation rurale et urbaine et de comparer les derniers résultats avec ceux de la période 1800-1830. Une telle comparaison induit, bien sûr, des perspectives politiques.

Ces statistiques doivent en effet permettre de comparer les conditions économiques et sociales dans le temps et de décrire le bilan des différents gouvernements. Comme Lavoisier l'avait noté, la statistique de la « richesse territoriale » constitue « un véritable thermomètre de la prospérité publique ; et chaque législature verrait d'un coup d'œil, dans des états sommaires, le bien comme le mal qui auraient résulté des opérations faites par les législatures précédentes » (Lavoisier, 1893 [1791], 416). De ce point de vue, elle peut servir à renforcer la légitimité d'un gouvernement. Cette comparaison est « verticale » : elle présente des éléments statistiques d'un même pays, leurs évolutions dans le temps, et donc permet d'évaluer la richesse économique. La comparaison peut aussi être « horizontale », c'est-à-dire entre pays. Une telle perspective s'inscrit dans un contexte de concurrence internationale où la croissance économique et l'efficacité de la fiscalité d'État sont devenus des objectifs prioritaires des administrations : « Plusieurs États de l'Europe, possèdent des notions étendues et précises sur la production agricole de leur territoire, et les investigations qu'ils ont faites ... ont été d'une très grande utilité » (Moreau de Jonnés, 1848, 10-1).

Outre ces objectifs comparatifs, l'enjeu réel du projet est de recenser la richesse agricole de la France. Cependant, la nomenclature ne présente qu'un simple « tableau agricole ». Le Bureau prévoit bien là un recensement des terres agricoles productives, des animaux et des produits agricoles mais aucun recensement des producteurs, revenus et salaires, des modes de faire-valoir, des échanges, etc. n'est prévu. Ces questions relatives à l'agriculture sont plus restreintes que les « questions intéressantes sur la population, l'agriculture et le commerce » de François Quesnay qui cherche pourtant à établir un « tableau économique » de la France (Quesnay, 1888 [1758]). De ce point de vue, le projet ne vise qu'à présenter la capacité productive de l'agriculture française. Et puisque les résultats du cadastre seront élaborés à partir des chiffres de production (voir la deuxième partie de la nomenclature), nous supposons que l'ambition du Bureau est de mesurer à la fois la productivité de

la propriété foncière et les effets de la propriété foncière établie par la Révolution sur la productivité agricole.<sup>7</sup> D'autre part, les désordres frumentaires continuent de préoccuper l'administration française dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Bourguinat, 2002). Un tableau de la capacité productive devrait donc aussi permettre au gouvernement de formuler des politiques économiques permettant la prévention des crises de subsistance et des désordres publics. Au vu des catégories « consommation » de la nomenclature proposée, et plus particulièrement la consommation des villes, cette hypothèse se confirme.

L'objectif n'est toutefois pas simplement de recenser l'agriculture française et de faire une compilation de la richesse agricole. Réaliser une enquête générale qui couvre tout le territoire français et former des catégories universelles qui transcendent les singularités des situations individuelles avec les catégories du droit, des normes et des standards imposés par l'économie politique, ou bien, selon la formulation d'Alain Desrosières, une « fabrication des choses qui tiennent » (Desrosières, 1989 ; 1993) figure comme une ambition non réalisable mais exprimée. Établir des catégories universelles pour la compilation des ressources disponibles à l'usage administratif est, en fait, une démarche conflictuelle. Différents groupes sociaux résistent en effet à l'imposition de ces réformes administratives introduites par l'intermédiaire d'enquêtes. Comme le remarque Alfred Legoyt, qui sera le directeur de la Statistique générale de la France en 1852, les propriétaires s'abstiennent de déclarer les véritables données, soit pour échapper au paiement de l'impôt, soit pour se dérober au service militaire ; toute enquête est perçue comme une mesure de police inquiétante (Legoyt, 1843, X). L'Enquête agricole de 1836 se présente donc comme un vrai défi pour l'administration qui doit être en mesure de généraliser les catégories : « La France [...] est encore arriérée à cet égard, et les tentatives qui ont eu lieu jusqu'à présent, pour la doter d'une Statistique de l'agriculture, n'ont produit que des résultats partiels dont on peut à peine tirer quelque lumière faible et bornée » (Moreau de Jonnés, 1848, 11).

## **2.2. Les enjeux de l'enquête agricole**

En 1836, une circulaire – datée du 12 juillet – du ministre du commerce, Hippolyte Passy, établit les modalités d'exécution de l'Enquête agricole. Elle invite les préfets à lui accorder toute leur attention (Moreau de Jonnés 1848, 10). Le travail essentiel est de

---

<sup>7</sup> Au regard des échanges entre Moreau de Jonnés, le Marquis de Mirabeau (Moreau de Jonnés, 1848, 4) et Turgot (Moreau de Jonnés, 1833, 325), il nous apparaît que, sous la Monarchie de Juillet (1830-1848), l'influence des physiocrates sur l'élaboration des statistiques agricoles se concentre sur la suprématie de la propriété individuelle et l'intérêt de la productivité agricole.

« chiffrer » la production agricole de la France. Pour cela, l'unité de base choisie est la plus petite division administrative, à savoir la commune. L'administration cherche en effet à mailler statistiquement le terrain le plus précisément possible. Comme Moreau de Jonnés le souligne, l'administration, y compris les préfets, ne connaît en réalité ni l'étendue des cultures, ni la quantité de semences qu'elles exigent, ni les produits qu'elles rapportent ; et jusqu'à alors ces différents points faisaient l'objet d'évaluations tout à fait hasardeuses. Il relève également qu'un préfet qui fournit chaque année le chiffre des récoltes d'un département ne peut donner celui d'un arrondissement ou seulement d'une commune (Gouin, 1840, 7). Conformément à une approche dite exhaustive, chère à Moreau de Jonnés, et qui « consiste à enregistrer, dans un ordre régulier, tous les faits numériques qui constituent les éléments d'un sujet quelconque », l'Enquête doit donc être exécutée à partir des communes (Moreau de Jonnés, 1847, 50).

Reste que réaliser cette enquête sur le terrain s'avère délicat et que l'Administration en est consciente. Les enquêtes servent en effet souvent à établir une nouvelle base d'imposition. Elles sont donc tout autant perçues comme des mesures de police (*cf. supra*) que comme une menace sur les intérêts populaires et les fonctionnaires qui les mènent comme des ennemis du peuple (Nicolas, 2002, 119-149 ; Tilly, 1986, 121-129, 248-254).

En France, toute recherche statistique est considérée par les habitants comme ayant un but fiscal, c'est-à-dire comme destinée à aggraver les charges publiques par l'augmentation de l'impôt. De là, la force d'inertie, le mauvais vouloir, et quelquefois l'hostilité déclarée qu'ils opposent aux efforts de l'administration [...] ces fâcheuses préventions se font surtout sentir dans les recensements, relatifs à la population, à la situation de la propriété immobilière, au commerce intérieur, à l'industrie et à l'agriculture [...] (Legoyt, 1844, 125)

Dans ces circonstances, se mêlent au « mauvais vouloir des populations », que déplore Hippolyte Passy, le ministre qui lance l'Enquête agricole en 1836, des « arrière-pensées », alors que l'Enquête ne vise officiellement aucun objectif fiscal direct (Passy, 1842, 44). La population n'a en fait pas vraiment tort car, comme le souligne Moreau de Jonnés, « tous les bons esprits reconnaissent que la Statistique est absolument nécessaire aux hommes d'État, aux publicistes, aux économistes, aux historiens, [entre autres] pour établir, avec équité, les impôts, qui pourvoient aux nécessités de l'État » (1847, 7). « L'économie morale de la foule » qui s'est basée sur la justice paternaliste de l'Ancien Régime, ne permet pas toujours à l'Administration un accès facile dans la vie quotidienne des administrés (Thompson, 1971). Lorsqu'un gouvernement lance une enquête dans un pays où les séditions sont courantes, l'objectif de l'Enquête doit alors être clairement annoncé afin de tempérer

l'image impopulaire des enquêtes. Vu les soulèvements qui risquent d'apparaître dans toute la France lors du recensement de 1841 (Caron, 2002), on comprend que l'Administration ait raison de s'inquiéter de la réalisation effective et efficace de cette enquête. Dès lors, les administrateurs vont chercher à apaiser les « inquiétudes fiscales ». Ils annoncent publiquement que l'Enquête ne vise qu'à recueillir le plus soigneusement possible des données et en aucun cas ne servira de base fiscale. Il ne s'agit pas seulement ici de convaincre la population de coopérer, il faut également obtenir la collaboration des fonctionnaires et notables locaux. Car ils jouent un rôle clef d'intermédiaire entre l'administration et les administrés. Leur mobilisation va permettre à l'administration non seulement d'exécuter proprement l'Enquête mais aussi de se réapproprier le pouvoir local.

Mais l'Enquête doit aussi établir des catégories universelles et des classes d'équivalence de l'économie politique entre différents biens matériels ; une condition *sine qua non* pour la fabrication de statistiques. Le travail statistique réduit toujours le qualitatif au quantitatif. Des « objets » ayant des propriétés matérielles très différentes sont donc évalués par équivalence et ainsi quantifiés et additionnés. Un système d'unités de compte avec lequel on établit les classes d'équivalence entre les différentes sortes d'objet est ainsi élaboré. Aussi, l'expression de toutes les quantités en mesures métriques et les valeurs en monnaie décimale deviennent le travail de base de l'Enquête 1836.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la pratique administrative affirme par ses règlements et ses institutions une certaine généralité et uniformité. L'administration cherche en fait à exclure du terrain des négociations d'anciens acteurs puissants et à soumettre uniformément, sinon équitablement, tous les groupes à l'imposition fiscale, à la conscription et à un même système juridique. Des espaces de négociation entre de nouveaux groupes d'intérêt, à savoir les propriétaires individuels et les contribuables, sont ainsi redéfinis. Cette approche se conforme en tout point à l'ensemble des mesures administratives, juridiques, sociales, économiques et surtout politiques imposés par le « nouveau régime » en France : le système métrique et l'unification des poids et mesures, la généralisation de la langue française et la réduction des patois, l'universalisation des droits de l'homme, l'abolition des privilèges nobiliaires et des corporations de métier, le Code civil, le découpage administratif du territoire en départements, le cadastre et la conscription universelle.

Moreau de Jonnés avait formulé (*cf.* ci-dessus) un certain nombre de demandes aux préfets. Des omissions, erreurs ou insoumissions apparaissent toutefois durant l'exécution de l'Enquête (Gille, 1964, 197-198). Le ministère requiert alors en 1837 la formation de commissions cantonales, d'arrondissement et centrales. De fait,

l'Enquête agricole dans son intégralité – entamée en 1836, elle rendra ses résultats en 1840-1841 – ne suit pas un tracé linéaire. Sa réalisation effective (catégorisation et relevés de terrain) a évolué au gré des circonstances et s'est adaptée aux conflits économiques, politiques et administratifs de l'époque. Une lecture rétrospective de l'œuvre de Moreau de Jonnés laisse à penser que l'organisation de cette enquête agricole était pensée, structurée, en amont (Moreau de Jonnés, 1847). Néanmoins les réglementations, les ordonnances, les circulaires administratives et même les tableaux statistiques reflètent des discussions entre les différentes couches de la société et l'administration aussi bien que des discussions au sein de l'administration elle-même. Alain Guéry l'a également montré dans son analyse de la capitulation de 1695 : les enquêtes ne peuvent se distancer de la politique (Guéry, 1986, 1058). Les conflits et les compromis sont inévitables et ils se reflètent inévitablement dans les documents officiels. Quant au résultat de l'opération menée, le succès dépend de la capacité de l'administration à s'approprier les conflits par des procédures administratives. De ce fait, l'administration responsable de l'Enquête agricole de 1836 doit également, pour réussir, s'approprier, bon gré ou mal gré, les différents conflits.

### 3. Question de méthode

Une fois l'Enquête lancée, en tenant compte des expériences administratives antérieures, il faut également choisir la bonne méthode à suivre afin d'établir avec succès la richesse agricole du pays. Selon Moreau de Jonnés :

Le choix d'une méthode rigoureuse est non seulement nécessaire pour conduire une exploration statistique à des résultats incontestables, il est même essentiel à la possibilité de son exécution, et l'on peut, malgré toutes sortes d'avantages, échouer dans une telle entreprise, par l'unique effet d'une mauvaise méthode, qui suscite des obstacles qu'aucun pouvoir ne saurait surmonter. (Moreau de Jonnés 1847, 58-9)

Moreau de Jonnés, discutant les expériences antérieures des enquêtes dans le *Rapport au Roi* de 1840 (au nom d'Alexandre Henri Gouin, ministre de l'agriculture et du commerce), en vue d'exposer la méthode choisie pour l'Enquête agricole de 1836, constate d'abord que pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, la statistique agricole a tiré exclusivement ses termes numériques d'un système d'induction en fait trop large : Vauban (1992 [1707]) induit la surface totale de la France de l'observation d'un territoire d'une lieue carrée. Ainsi, le Marquis de Mirabeau (1972 [1761]) part de l'hypothèse que l'impôt constitue en moyenne le tiers du produit net des fonds et il établit à partir de ce coefficient, le total du produit net national ainsi que le montant estimé de toutes les impositions sur les terres du royaume ; Necker (1784), n'osant pas entreprendre un recensement général de

la population de la France, déduit du nombre des naissances le nombre des habitants ; Lavoisier (1893 [1791]) infère l'étendue des cultures du nombre des charrues ; Arthur Young (1794) calcule la division physique et agricole du pays en comparant le poids et la superficie de la carte du royaume ; Chaptal (1819), enfin, évalue l'étendue des terres arables, des vignes, des prés, des bois etc. à partir du territoire cadastré, qui n'excédait pas, alors, 7 326 000 hectares ou moins d'un septième de la surface de la France (Moreau de Jonnés, 1847, 53-7 ; Moreau de Jonnés, 1848, 4 ; Gouin, 1840, 1-8). En examinant ces données, Moreau de Jonnés les critique et remarque qu'« aucune d'elles n'avait été acquise par des investigations directes et locales, et qu'elles n'étaient qu'une suite de déductions tirées de l'hypothèse » (*Statistique de la France, Agriculture*, 1840, XII). Or, pour Moreau de Jonnés, « la Statistique est la Science des Faits sociaux, exprimés par des termes numériques. Elle procède constamment par des nombres, ce qui lui donne le caractère de précision et de certitude des sciences exactes » (Moreau de Jonnés 1847, 1). Conformément à cette approche méthodique basée sur l'exhaustivité et l'énumération chiffrée en direct<sup>8</sup>, il conclut que « les nombres donnés [par ces chercheurs] n'étaient nullement, comme on l'a cru, des chiffres vrais, exprimant l'état réel du pays ; ils n'avaient, pour tout fondement, qu'une induction hardie dont l'excuse était dans l'impossibilité de mieux faire, pour tâcher d'arriver à la vérité » (Moreau de Jonnés, 1847, 54).

Moreau de Jonnés ajoute enfin que, de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le système d'induction a été remplacé par un système d'évaluations arbitraires. Il prend l'exemple des époques de Louis XIV et de Napoléon où les intendants des provinces (Esmonin, 1964) et les préfets des départements (Perrot, 1977 ; Bourguet, 1989) avaient entrepris de réaliser une enquête administrative générale destinée à couvrir toute la France. Mais, « lorsqu'on projeta cette œuvre difficile, au lieu d'en concentrer l'exécution, en appelant de toutes parts les matériaux qui devaient servir à la composer, on s'opiniâtra à la faire exécuter simultanément dans les provinces et dans les départements, imaginant que l'on pourrait former une Statistique générale de toutes ces statistiques partielles ». La méthode ainsi poursuivie avait rendu inefficace le projet d'une Statistique de la France : seul un très petit nombre de ces Statistiques locales

---

8 Selon Michel Armatte, le thème central de l'ouvrage de Moreau de Jonnés (*Eléments de statistique*, 1847) est « la critique systématique de toutes les formes d'estimation qui, de Vauban à Lavoisier, ont fourni des approximations plus ou moins fiables de grandeurs statistiques. Moreau de Jonnés ne veut rien d'autre comme méthode que celle de l'investigation directe par énumération, sur le modèle du recensement de population [...] Le nombre de Moreau de Jonnés est arithmétique, il n'est pas mathématique » (Armatte, 1991a, 187 ; 1991b, 88-90).

sont achevées, plusieurs restent incomplètes, et la plupart ne sont pas même commencées (Moreau de Jonnés, 1847, 59)<sup>9</sup>. Moreau de Jonnés constate également que chaque intendant, chaque préfet, a finalement adopté sa propre méthode (dans sa province ou dans son département).

Aussi, *in fine*, les données sont éparses et les contenus incomparables. Non seulement les résultats sont partiels mais certaines estimations sont arbitraires, car elles « donnent d'emblée les totaux de toutes choses, en laissant tout-à-fait inconnus les nombres partiels dont ils doivent être essentiellement formés » (Moreau de Jonnés, 1847, 59). Faute d'exhaustivité et de rigueur dans leurs collectes de données, les intendants et les préfets doivent recourir à une méthode d'induction et au final ils livrent des estimations approximatives, sinon arbitraires. « Tandis qu'il ne manquait pas en apparence une seule donnée à la statistique agricole d'un département, il n'en existait aucune sur les différentes parties dont se compose son territoire » (Gouin, 1840, 8). Ainsi, le défaut de méthode réduit les Mémoires des Intendants de la Monarchie de Louis XIV et les Statistiques des Préfets de l'Empire à « un médiocre intérêt de circonscription », et les empêche de jeter la moindre lumière sur « la grande unité nationale de la France » (Moreau de Jonnés, 1847, 60).

Pour ne pas répéter les erreurs commises lors des enquêtes antérieures et réaliser un ancien rêve d'une enquête générale enveloppant toute la France, il existe alors, selon Moreau de Jonnés, deux méthodes possibles : « l'une, prompte et facile, consiste dans les évaluations de toutes choses, faites en masses, par département, et plus ou moins arbitraires ; l'autre, longue et compliquée, procède, au contraire, en recueillant, jusque dans les moindres localités les données qui lui sont nécessaires » (Gouin, 1840, 8 ; Moreau de Jonnés, 1847, 49-53, 83). Le Bureau choisit la deuxième, considérée comme plus « rationnelle » :

C'est en groupant les chiffres de toutes les communes que sont formés successivement ceux des cantons, des arrondissements, des départements, des régions, et enfin ceux du Royaume entier. Cette méthode ayant été considérée comme la seule qui soit rationnelle,

<sup>9</sup> Jean-Claude Perrot souligne que l'origine des problèmes et des conflits politiques, scientifiques et individuels qui en ont résulté est plutôt à trouver dans l'appauvrissement de la qualité des statistiques des préfets. Selon lui, c'est à la fois la décision ministérielle d'arrêter l'impression et la diffusion des mémoires départementaux suite à la démission de Chaptal, le ministre savant qui a lancé le projet, et le conflit entre les statisticiens (Duvillard et de Ferrière) qui en sont la cause. Ces derniers cherchent en effet avant tout à faire triompher simultanément leur définition de la statistique et leur propre carrière, grâce à un arbitrage gouvernemental défavorable aux entreprises de Chaptal, ce qui cause l'effacement temporaire de la statistique départementale après 1804 (Perrot, 1977, 61-66 ; Bourguet, 1989, 301-303).

il a été résolu de l'employer pour faire exécuter, dans chacune des 37 300 communes de la France, un cadastre de son domaine agricole, un inventaire de ses produits ruraux, un recensement de ses animaux domestiques, et un tableau de ses consommations. (Gouin, 1840, 8, repris dans Moreau de Jonnés, 1847, 83)

Cependant, nous soulignons que les informations statistiques ne seront recueillies qu'à l'échelle de la commune : ainsi la méthode ne s'intéresse ni aux feux<sup>10</sup> ni aux individus. En d'autres termes, le Bureau préfère la collecte des chiffres « moyens » recueillis au niveau de la commune plutôt que la collecte des résultats individuels<sup>11</sup>. C'est pourquoi les circulaires envoyées aux départements demandent les moyennes ou le calcul de moyennes plutôt que les résultats individuels et variés<sup>12</sup>. Moreau de Jonnés insiste sur l'usage de la « moyenne » comme instrument de la réduction de la multiplicité numérique (Armatte, 1991b, 88-90). Nous supposons que cette décision reflète plus des inquiétudes administratives que le choix d'une méthode ou d'une technique statistique. Les expériences antérieures de l'administration française montrent non seulement la défiance de la population vis-à-vis des enquêtes ou recensements mais aussi la forte possibilité d'avoir à affronter des révoltes populaires dans le cas d'un recensement des feux ou des individus.

Des tableaux modèles sont alors distribués à toutes les communes (tableau 1.1). Il comporte 210 termes numériques à remplir. Pour chaque produit agricole, l'étendue de la terre qui y était consacrée, les quantités consommées et récoltées doivent être enregistrées. Aux instructions envoyées aux préfets, transmises ensuite par eux aux sous-préfets et aux maires, est joint également un autre tableau modèle où doivent être fournis (dans les colonnes) les chiffres exprimés en mesures métriques ou en monnaie décimale. Voici ses titres : (côté recto) l'étendue de chaque type de culture, des pâturages et des bois ; la quantité et la valeur de leurs produits annuels ; et la quantité de chaque sorte de consommation ; (au revers du tableau),

---

10 Le feu (foyer) est une unité fiscale utilisée pour l'imposition jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, voir Touzery (1994).

11 Moreau de Jonnés est bien conscient de l'imprécision des « moyennes » : « lorsque les termes, qu'il faut confondre en un chiffre unique, offrent des différences considérables, il est bon de recourir à un procédé employé par les météorologistes, et qui consiste à enregistrer à côté de la moyenne équivoque que le calcul a donnée, les termes maximum et minimum de chacune des séries additionnées. On indique ainsi brièvement le degré de la fusion qu'il a fallu opérer pour réduire un grand nombre de chiffres en un seul, et l'on fait connaître, par cette simple adjonction, le degré de confiance qu'on doit accorder à ce résultat trop complexe » (Moreau de Jonnés, 1847, 110).

12 Sur le développement de la théorie moyenne au XIX<sup>e</sup> siècle, voir Armatte (1991b), Brian (1991a), Desrosières (1991).

le nombre des différentes espèces d'animaux domestiques ; la valeur de chacun d'eux ; et leur revenu annuel, moyen et total. Ces données sont complétées par le nombre des animaux abattus, et par tout ce qui est relatif à la consommation de viande, soit en quantité ou en valeur, soit en totalité ou par habitant (Moreau de Jonnés 1847, 83-4 ; Gouin, 1840, 8).

Comme la nomenclature inscrite dans les *Documents statistiques sur la France* de 1835 l'indique, le questionnaire vise surtout à mesurer la productivité agricole des propriétés foncières. La conception de la productivité est néanmoins très simpliste. Malgré l'enregistrement des produits totaux et des valeurs de la production, en tant que facteur de production, seule la quantité des semences utilisées est demandée. Les autres frais de production (la main-d'œuvre, l'attelage etc.) n'y apparaissent pas. D'autre part, l'inscription des surfacesensemencées, qui nécessite le recours au cadastre (dans un contexte où l'Administration ne peut pas conduire un recensement des feux ou des propriétés face aux défiances de la population) dans les régions qui ont achevé de l'élaborer, est très significative : elle marque l'intérêt de l'administration à l'égard de la propriété foncière et plus précisément à l'égard de la productivité de la propriété foncière.

Le nombre des questions reste pourtant minimal par rapport aux autres enquêtes. Le souci de ne pas pouvoir l'achever, comme les expériences antérieures, préoccupe toujours : « Tous les termes numériques réclamés pour chaque commune ne s'élèvent au plus qu'à 36 ; et dans les lieux où les cultures sont peu variées, ils sont réduits à 30, c'est-à-dire au onzième du nombre des questions statistiques auxquelles il faut répondre par des chiffres dans le programme de 1810 [les statistiques des préfets] ». Pour faciliter la tâche des maires et mobiliser la société rurale, l'administration propose également une division de travail entre les fonctionnaires et les notables locaux. Les instructions ministérielles, en investissant le maire de chaque commune de la mission d'en dresser le tableau agricole, statuent donc que, s'il a besoin de collaborateurs ou de suppléants, le préfet désigne à cet effet le directeur des contributions directes, le percepteur, les agents forestiers, l'instituteur primaire, ou tout autre fonctionnaire public, et qu'il peut réclamer l'aide et le concours de tous les « citoyens notables », particulièrement de ceux qui composent les comices agricoles et les sociétés d'agriculture (Moreau de Jonnés 1847, 84-85 ; Gouin, 1840, 8).

#### **4. L'enquête agricole vue par l'administration**

Quant aux difficultés rencontrées pendant l'Enquête, dans le *Rapport au Roi*, inséré au premier volume « Agriculture » de la *Statistique de la France* publié en 1840 et préparé par Moreau de Jonnés, il est admis qu'« une si vaste entreprise... devait rencontrer nécessairement de

grands et nombreux obstacles ». Voici, dans les grandes lignes, les obstacles rencontrés par l'Administration :

Dans plusieurs endroits, les enquêtes ont été reçues avec défiance, comme devant servir à quelque projet fiscal ; en général, les difficultés ont surgi dans les communes rurales : par la tendance à répondre plutôt par des mots que par des chiffres ; par le défaut de notions

**Tableau 2 : Tableau 1.1 des termes numériques à dresser pendant l'Enquête agricole (Alfroy, 1976)**

STATISTIQUE GENERAL DE France

Tableau des termes numériques de la production agricole à dresser

Châteauroux, le 23 Juillet 1836

Département de...

Arrondissement de...

Commune de...

Populations...

Son étendue...

Tableau des cultures de la commune, de leur étendue, de leurs produits

	Surface ensemencée (ha)	Produit total (kg) (hl) (stère)	Prix moyen (kg) (hl) (stère)	Quantité desemences (kg ou hl)	Quantité de la consommation (kg ou hl)
Froment					
Méteil					
Seigle					
Orge					
Avoine					
Sarrasin					
Maïs ou millet					
Pomme de terre					
Légumes secs					
Betteraves					
Betteraves					
Vignes – vin					
- eau-de-vie					
Prairies artificielles					
Prairies naturelles					
Bois					
Jachères					
Jardins					
Colza, navette (huile)					
Oliviers (huile)					
Tabac					
Pastel					
Lin					
Chanvre					
Mûrier (soie)					

(à suivre)

**Tableau 2 : (Suite)**

Quantités et valeurs du bétail, des troupeaux, chevaux et autres animaux utiles

	Quantité de chaque sorte d'animaux (nombre)	Nombre d'animaux de chaque sorte abattus annuellement	Poids (kg) brut Poids (kg) net	Quantité totale de viande consommée (kg)	Prix moyen de chaque espèce (frs. et centimes)
Taureaux					
Bœufs					
Vaches					
Veaux					
<i>Total du bétail</i>					
Béliers					
Moutons					
Brebis					
Agneaux					
<i>Total des troupeaux</i>					
Porcs					
Chèvres					
Chevaux					
Juments					
Poulains et pouliches					
Mulets et mules					
Anes et ânesses					

des mesures métriques<sup>13</sup> ; par l'usage commun de caractères presque illisibles ; et surtout par la nouveauté du travail, qui faisait exagérer la puissance du moindre empêchement. (Moreau de Jonnés, 1847, 85 ; Gouin, 1840, 8).

De ce point de vue, on peut désigner l'Enquête comme un échec administratif. La réalisation d'une telle entreprise dans toute la régularité prévue semblait en fait vouée à l'échec et les difficultés reconnues par l'administration avant de lancer l'Enquête n'ont pas pu être surmontées. Selon *le Rapport au Roi* préparé par Moreau de Jonnés, « l'opinion qu'une telle entreprise devait être nécessairement exécutée, comme le cadastre, par des agents spéciaux et salariés » ne rendait pas possible la collaboration aisée des fonctionnaires

13 Après l'adoption du système métrique (le 23 septembre 1801) en France, il faudra attendre plus de trente ans pour que le système soit utilisé largement par la population, voir Dupuit (2009, 599-614).

et des notables<sup>14</sup>. L'administration n'a pas pu les intégrer dans le processus administratif et l'exécution de l'Enquête s'en est trouvée affectée. En outre « la prévention, qui faisait regarder la plupart des maires des campagnes comme incapables d'un travail de chiffres » a prévenu toute enquête sur le terrain. Le Rapport dénonce également l'inflexibilité administrative et l'absence de fermeté puisqu'il existe « une disposition opiniâtre à modifier le plan général, d'après une multitude de points de vue particuliers ». Enfin, le bon déroulement de l'Enquête a aussi été entravé par « le défaut d'achèvement du cadastre et jusqu'à la nomenclature des différentes sortes de surfaces du territoire, qui, dans un pays aussi vaste, ne peut être exempté de variation, d'incertitude et de confusion » (Moreau de Jonnés, 1847, 85-6 ; Gouin, 1840, 8-9)<sup>15</sup>.

L'administration confirme que les populations locales ont manifesté une certaine défiance – fiscale – et que les autorités municipales ont représenté les intérêts locaux faisant ainsi obstacle aux opérations de statistique qui cherchaient en fait la généralité et l'uniformité. L'administration centrale avait pourtant bien essayé de maîtriser ces défiances et réticences par différentes procédures administratives (envoi de circulaires, création de commissions, etc.).

Ainsi, l'Enquête représente non seulement le processus conflictuel de la fabrication des statistiques agricoles, mais aussi la construction en cours d'un réseau bureaucratique dans une France qui reste toujours hétérogène du point de vue économique, politique aussi bien que géographique.

#### **4.1. Critiques : la légitimité en question**

Affrontant de multiples obstacles au niveau local, l'Enquête agricole a également suscité des critiques dans les milieux scientifiques, intellectuels et même administratifs. Bien que l'œuvre du Bureau de statistique générale soit appréciée en général, l'accumulation d'erreurs, de maladresses ou d'incompétences aux

14 Par exemple, Alfred Legoyt demande « pourquoi ne pas créer aux chefs-lieux des départements, sous la présidence et la direction du préfet, des sociétés de statistique, comme celles de Paris et de Londres, composées d'abord des fonctionnaires, puis de tous les hommes éclairés et de bonne volonté qui voudraient s'y adjoindre ? Les Sociétés de statistique, telles que nous les comprenons, auraient des commissions dans les chefs-lieux d'arrondissements ; leur but serait de recueillir, d'après un programme arrêté par l'autorité supérieure, tous les documents qui pourraient être utiles à l'Administration » (Legoyt 1843, VII). Voir également Legoyt (1844) et de la Nourais (1847). Legoyt mettra en œuvre son projet de commissions de statistique en 1852 lorsqu'il deviendra le directeur de la Statistique générale.

15 Cependant la Direction des contributions directes commence aussi en 1839 à compiler les statistiques fiscales, voir Bourillon (2000).

différents niveaux administratifs, et l'absence d'un mécanisme effectif de contrôle entre les niveaux administratifs, sont sévèrement critiquées :

Les avis se sont partagés sur la possibilité d'exécuter convenablement un pareil travail, et quelques déductions mal faites, quelques inductions erronées, qui ont eu un grand retentissement et pouvaient avoir une portée très grave, ont soulevé contre le travail actuel, dès avant sa complète apparition, une opposition formidable. (Royer, 1843, VI)

Tous ces documents tronqués, infidèles, mensongers, quelquefois même erronés à dessein, retournent [des maires et des commissions] au sous-préfet, qui se hâte de les envoyer à la préfecture. Là ils sont mis entre les mains du premier employé venu, qui, n'ayant aucune habitude de pareils travaux, aucun moyen de contrôle, se perd et s'enfonce de plus en plus dans ce dédale d'erreurs et de contradictions ; il se hâte donc de terminer un travail d'autant plus fastidieux pour lui qu'il n'y comprend absolument rien, et de le remettre à son préfet, qui le plus souvent est incapable de le juger, car de tous les habitants du département, il est ordinairement celui qui le connaît le moins. Le tout arrive ensuite au ministère, et c'est avec de pareils documents qu'on prétend éclairer le pays ! (de la Nourais, 1847, 440)

Il n'en est pas moins vrai, toutefois, que les rapports n'existent pas dans les extraits transmis par la majorité de ces fonctionnaires [les maires], et que l'administration supérieure, ainsi induite en erreur, publie, sciemment ou non, des documents erronés. Son travail de révision et de contrôle ne se borne guère, en effet, qu'à relever les erreurs trop considérables à l'aide d'une moyenne déduite de renseignements antérieurs, ou à corriger des fautes de calcul. (Legoyt, 1843, III)

Libby Schweber, une sociologue qui a dépouillé les Comptes rendus de l'Académie des sciences indique ainsi qu'en 1837 le crédit scientifique accordé aux statistiques du Bureau des archives commerciales et statistique générale est loin d'être assuré (Schweber, 2001). L'Académie des sciences définit la statistique comme une « connaissance basée sur une connaissance personnelle des conditions locales ». Ce sont la familiarité avec la population locale et la participation directe à la collecte des données qui assurent la fiabilité des données originales et qui rendent la statistique scientifique. La statistique officielle doit remplir ce critère. De même, les études se servant des données officielles sont régulièrement critiquées par la commission du Prix Montyon<sup>16</sup> pour avoir utilisé des données de

<sup>16</sup> Le prix Montyon est un prix de statistique créé en 1817 après un legs anonyme du baron Auget de Montyon, et décerné par l'Académie des sciences (Brian, 1991b).

seconde main. Moreau de Jonnès, lui, tout en œuvrant pour la création de statistiques agricoles par le moyen de l'Enquête agricole de 1836, cherche également à fonder un statut légitime pour les statistiques officielles de son bureau. Il demande ainsi à l'Académie de déclinier la candidature de Demonferrand au Prix du Montyon au motif que celui-ci se sert de données recueillies par lui-même au lieu des données officielles. Mais l'Académie avait demandé à Demonferrand d'évaluer les documents officiels sur la population de 1835. Elle cherche alors un compromis afin de ne pas rabaisser les différents protagonistes et la légitimité scientifique de l'Académie elle-même (en fait, elle conseille à Demonferrand de représenter son travail l'année suivante)<sup>17</sup>.

Outre cette querelle avec l'Académie des sciences, Moreau de Jonnès s'oppose également aux statisticiens moraux et à leur méthode<sup>18</sup> et il doit répondre aux sévères critiques de ces statisticiens moraux et des hygiénistes. Il s'agit notamment de critiques formulées par Louis-René Villermé (Villermé, 1845 ; Lécuyer, 1982). Ainsi, tout comme dans les commissions à l'échelle locale, la statistique devient un champ de bataille à l'échelle centrale dans le milieu scientifique aussi bien que dans le milieu administratif<sup>19</sup>. Moreau de Jonnès qualifie les critiques de Villermé de « recours au pouvoir » (Moreau de Jonnès, 1845, 418-419). De fait, Villermé, dans son article qui paraît

---

17 Aux yeux de Legoyt « il est assez étonnant que l'administrateur habile qui dirige, au ministère du commerce, le bureau de statistique, après avoir rejeté, comme nécessairement inexact, le chiffre des décès par âge, et avoir vivement critiqué, dans une note adressée à l'Institut, les tables de mortalité de M. Demonferrand, fondées sur ce chiffre, ait voulu le remplacer par un ordre de documents plus difficiles à réunir, et, par suite, d'une authenticité beaucoup plus suspecte ; en effet, les erreurs commises sur l'âge dans les actes de décès ne peuvent être que d'un très-petit nombre d'années, tandis que celles sur la qualité d'étranger au département ou de non Français sont des erreurs absolues et sans compensation. En continuant l'examen critique du nouveau tableau de M. Moreau de Jonnès, nous verrons d'ailleurs cet économiste, égaré par l'exemple de l'Angleterre, jeter la statistique officielle dans des voies encore plus aventureuses » (Legoyt 1843, V, n. 3).

18 « Des Statistiques sans chiffres ou dont les chiffres n'énumèrent point des Faits sociaux ne méritent pas le titre qu'elles empruntent. Il en est pareillement des Statistiques morales et intellectuelles ; car, c'est une vaine tentative que de vouloir soumettre au calcul l'esprit ou les passions, et de supputer, comme des unités définies et comparables, les mouvements de l'âme et les phénomènes de l'intelligence humaine » (Moreau de Jonnès 1847, 2). Au sujet du débat entre Moreau de Jonnès et les statisticiens moraux, voir également Armatte (1991a, 187-8 ; 1991b, 88-90) et Le Bras (1986, 342).

19 Il faut noter aussi que les économistes de l'époque ont une approche plutôt réservée vis-à-vis des statistiques. Par exemple, selon Jean-Baptiste Say, la statistique n'est qu'une description déformée et statique des faits économiques (Armatte, 1991a, 175 ; Ménard, 1987 ; Breton, 1986 ; Breton, 1987 ; Brian, 1994, 330-332, 426, n. 55).

dans le *Journal des Économistes*, au lieu d'élaborer sa propre critique des statistiques officielles, préfère emprunter les témoignages des autres pour faire ses critiques :

Le premier est M. Hippolyte Passy. Il dit positivement, dans son mémoire sur la situation agricole du département de l'Eure [Passy, 1842], que ce n'est pas à la statistique générale publiée par le gouvernement qu'il a emprunté ses chiffres, mais aux travaux exécutés dans le département et résumés par cantons dans la statistique publiée sous les auspices du conseil général à la fin de 1838. Ces travaux, ajoute-t-il, sont exacts, et nous ne savons pas pourquoi le Ministère du commerce a cru devoir modifier quelques-unes des évaluations qu'ils comprennent. Cette déclaration est formelle. Le second témoignage qui n'a pas été publié, est celui d'un préfet. À cause de sa position particulière, on m'excusera de taire ici son nom. Voici ce que je tiens de lui. Aidé de presque tous les maires, de tous les employés du cadastre et des contributions, des membres de la Société d'agriculture et des comices agricoles, d'un grand nombre de cultivateurs, et de tous ce qui pouvaient lui être utile, il avait fait, pendant plus d'une année, des recherches sur la statistique agricole de son département, et il venait de les terminer quand le ministre lui adressa une série de questions sur le même sujet. Notre préfet s'empessa d'envoyer les résultats de son travail, et lorsqu'il croyait avoir mérité des éloges, il reçut une lettre dans laquelle on lui reprochait des erreurs considérables, en même temps qu'on prétendait lui indiquer dans quel sens elles avaient lieu. Un employé fut alors chargé de dresser de nouveaux tableaux tels qu'on les demandait, et dont les chiffres faux valurent cette fois des remerciements refusés aux premiers. (Villermé, 1845, 139)

Moreau de Jonnés ne répond à aucune de ces « observations » sur la Statistique générale de la France parce qu'elles ont été portées devant la Chambre des députés, dans sa séance du 14 juin 1845. Selon lui, « elles ont perdu nécessairement, par cet acte, le caractère de critique scientifique qu'il était possible de leur attribuer » (Moreau de Jonnés, 1845, 418)<sup>20</sup>.

La centralisation des documents statistiques prévue n'a pas non plus trouvé écho au sein de l'administration centrale. Cette absence de réactivité repose en fait sur un refus de collaboration de la part des ministères concernés. La création d'un autre bureau de statistique au Ministère de l'intérieur en 1840 en est un des effets (*Almanach*

20 Dans ce contexte, Bernard-Pierre Lécuyer se demande aussi s'il faut prolonger l'opposition entre Thiers et Guizot rendue célèbre par les travaux plus classiques de l'histoire parlementaire de la Monarchie de Juillet jusqu'au niveau politico-scientifique des entreprises de collecte et d'interprétation des données statistiques à base principalement administrative. Pour lui, l'hypothèse reste séduisante (Lécuyer 1982, 162).

royal, 1840, 143). Le nouveau bureau est dirigé par Alfred Legoyt qui est l'un des principaux critiques de Moreau de Jonnés et qui sera son successeur en 1852. La rivalité à propos des tableaux du mouvement de la population est même devenue publique avec les publications successives de Legoyt (Legoyt, 1843, 1844). Ce dernier critique les travaux du Bureau de la statistique générale jusqu'au point de proposer une réorganisation institutionnelle de la statistique en France (Legoyt, 1844).

De plus, on observe aussi que des 14 publications initialement prévues par le Bureau, seules 6 sont publiées : *Territoire et population* en 1837 ; *Commerce extérieur* en 1838 ; *Administrations publiques* en 1843 et 1844 ; *Agriculture* en 1840 et 1841 ; *Industrie* entre 1847 et 1852 (Gille, 1964, 208-211). Chaque ministère concerné tient régulièrement ses propres statistiques, mais il apparaît qu'elles ne sont pas transmises au Bureau de la Statistique générale. En résumé, dans les années 1840 le Bureau éprouve des difficultés à centraliser les informations et ne parvient pas à instaurer son monopole dans son domaine.

#### **4.2. La réalisation d'un ancien rêve : la publication du volume agriculture de la statistique générale (1840-1841)**

Malgré les difficultés rencontrées et les critiques reçues, le Bureau de statistique générale réussit à établir en 1840 les statistiques de la richesse agricole de la France. L'Enquête exécutée dans chacune des 37 300 communes a exigé cinq années de travail. Le Bureau profite également des travaux de l'administration, des contributions directes et des résultats du cadastre, et synthétise le tout en deux volumes : *Statistique de la France, Agriculture, volume 1* publié en 1840 et le volume 2 publié en 1841. Ces deux volumes centralisent et agrègent les données recueillies sur le terrain : les données brutes sont vérifiées, élaborées et regroupées par le Bureau de la statistique générale. Les chiffres des 37 300 communes sont condensés de façon à représenter 363 arrondissements ; et les 1 342 000 valeurs primitives sont regroupées en 13 176 données. En d'autres termes, l'échelle du travail est réduite au 1/100<sup>e</sup> (Moreau de Jonnés, 1847, 52).

Quant à la présentation des résultats, le Bureau regroupe les départements en quatre régions distinctes dans leur climat, leur sol, leur position géographique (tableau 1.2). Le méridien de Paris, qui sépare la France en deux parties presque égales, et le 47<sup>e</sup> parallèle, qui le coupe précisément au centre de la France, fournissent le tracé de la division par laquelle le territoire est partagé en quatre régions, contenant chacune 21 ou 22 départements, et ayant à peu près la même étendue et la même population : nord oriental, midi oriental, nord occidental et midi occidental (Gouin, 1840, 12).

Pour chacune de ces quatre grandes divisions du territoire, trois séries de tableaux statistiques sont produites. Selon Moreau de Jonnès, outre leur but commun et général, ces séries répondent chacune séparément à un besoin particulier de la science et du pays : « la première est réclamée par *la géographie de la France*, la seconde par *l'agriculture*, et la troisième par *l'économie politique* » (Gouin, 1840, 12) : la première série se présente comme une topographie statistique de l'agriculture ; la deuxième série énumère tous les produits ruraux, chacun faisant l'objet d'un tableau spécial, suivi par l'indication des localités (sur une seconde ligne). La production de chaque type de culture est exprimée par département et par arrondissement ; la troisième série récapitule les deux précédentes séries à la fois par département et par produit rural. Elle résume les différentes branches de production et les revenus qu'elles rapportent, et présente ainsi les principaux éléments de l'économie agricole d'une région (Gouin, 1840, 12).

Le tableau agricole de chaque région est ensuite décliné par département. Il s'agit bien ici de « tableau agricole » : la logique de ces tableaux sommaires ne suit pas le circuit économique du « tableau économique » de Quesnay. En d'autres termes, ces tableaux sommaires ne concernent que le secteur agricole. Comme la nomenclature statistique prévue en 1835 l'avait annoncé, l'accent est plutôt mis sur la productivité agricole. En rassemblant les résultats des travaux cadastraux et de l'enquête agricole, le Bureau catalogue non seulement la propriété foncière, en tant que terre productive, la production (en quantité) mais aussi les semences et les quantités consommées. La production et les frais ainsi classés impliquent, conformément à l'argument des physiocrates, une idée de produit net et donc de productivité de la propriété foncière. Nous supposons donc que les résultats de l'Enquête agricole de 1836 représentent la capacité productive de l'agriculture française suite à l'établissement de la propriété foncière réalisée en 1789. Dans son article de 1833, « Études statistiques sur l'état et le progrès de la société en France », paru dans la *Revue des deux mondes*, Moreau de Jonnès avait montré, selon ses propres termes, « ce que la France était devenue en quatorze siècles [jusqu'à la Révolution], sous l'influence prolongée des institutions féodales et de la puissance temporelle du sacerdoce » et il avait promis qu'il établirait « quels sont, dans la France nouvelle, les éléments de la société tels qu'ils sont sortis de la Révolution » (Moreau de Jonnès, 1833, 336). La promesse paraît être tenue avec la publication de la *Statistique de la France* en 1840 et 1841. En 1847, dans ses *Éléments de statistique*, il souligne la suprématie du faire-valoir direct<sup>21</sup> et conclut :

21 « Turgot... affirmait que les terres abandonnées par les propriétaires à l'exploitation des métayers étaient beaucoup plus étendues qu'on ne le pensait.

La division des propriétés, telle que l'a faite la Révolution, et telle qu'elle se maintient, n'est point... une calamité ; la France lui doit, au contraire, les progrès de son agriculture et la possibilité de nourrir douze millions d'habitants de plus ; elle lui doit une population attachée par les intérêts les plus puissants à la terre qu'elle cultive, et au pays qu'elle sert et défend ; et, ce que le philosophe et le moraliste apprécieront comme un bienfait précieux, elle lui doit d'avoir élevé le paysan mercenaire, le serf d'autrefois, à la dignité de propriétaire-cultivateur, et d'avoir doublé l'abondance de nos récoltes, par le développement de son intelligence et l'habileté de son travail. (Moreau de Jonnés, 1847, 300)

Enfin, Moreau de Jonnés voit aussi un ancien rêve, « l'objet capital » de l'Enquête, réalisé :

Le résultat final est le chiffre total de la richesse agricole du pays, objet capital, qu'ont recherché, depuis plusieurs générations, les Économistes et les Statisticiens, mais, qu'il était impossible d'atteindre, sans avoir fait et achevé la longue et difficile investigation, à laquelle nous nous sommes dévoués. (Moreau de Jonnés, 1847, 31)

Voici donc « le chiffre total de la richesse agricole », le résumé « des valeurs des produits agricoles dont les quantités et les prix ont été déterminés par une enquête directe et immédiate, dans chacune des communes du royaume » (Moreau de Jonnés, 1848, 525-526) :

**Tableau 3. : Tableau général de la valeur des produits de l'agriculture de la France (en fr.)**

Revenu brut annuel des cultures	5 092 116 220
Revenu brut annuel des pâturages	646 794 905
Revenu brut annuel des bois et forêts, pépinières et vergers	283 258 325
<b>Total du revenu de la production agricole végétale</b>	<b>6 022 169 450</b>
Revenu brut annuel des animaux domestiques	767 251 000
Revenu brut annuel des animaux abattus	698 484 000
Total du revenu des animaux	<b>1 465 735 000</b>
Revenu brut annuel des abeilles, cire et miel	15 000 000
<b>Total de la production animal</b>	<b>1 480 735 000</b>
<b>Total général de la production agricole, végétale et animale</b>	<b>7 502 904 450</b>

La comparaison de ce chiffre déterminé par une « enquête directe et immédiate » avec des termes numériques issus des « estimations »

D'après ses calculs, elles représentaient les 5/6<sup>e</sup> de la surface du royaume, à savoir 43 350 000 hectares. Seuls 8 650 000 hectares étaient directement exploités par la classe propriétaire. Ainsi, dans l'ancienne France, il n'y avait pas plus d'un hectare sur six dont la culture fut surveillée par l'œil du maître et éclairée par l'intérêt personnel » (Moreau de Jonnés, 1833, 325).

entreprises depuis XVIII<sup>e</sup> siècle atteste de « la richesse agricole de la France et les progrès qu'elle a faits » :

[C]ette valeur est maintenant double de celle que rapportait le Domaine agricole au temps de l'Empire, il y a moins de trente-cinq ans, qu'elle est presque quatre fois grande que sous Louis XVI, avant la Révolution, et enfin qu'elle est quintuple de la production du siècle de Louis XIV. (Moreau de Jonnés, 1848, 525)<sup>22</sup>

## 5. Conclusion

L'élaboration et la réalisation d'enquêtes et de statistiques au XIX<sup>e</sup> siècle répond au besoin éprouvé par l'État de se doter d'une grille lui permettant de mieux connaître et de mieux gérer la richesse du pays. Cette innovation suscite, d'un côté, la résistance des différentes couches de la population, de l'autre un débat de méthode dans le milieu administratif et intellectuel. Face à ces résistances, obstacles et débats, les économistes et les statisticiens avouent n'en être qu'aux « tâtonnements<sup>23</sup> ».

L'Enquête agricole de 1836 est le premier grand chantier du deuxième bureau du Conseil supérieur du commerce (1831-1840) avant qu'il ne devienne la Statistique générale de la France. Elle vise, selon Moreau de Jonnés, directeur du Bureau du conseil supérieur du commerce de 1833 à 1840 et de la Statistique générale de la France de 1840 à 1851, à chiffrer la richesse agricole du pays, ce qu'avaient cherché à faire économistes et statisticiens français depuis des générations. « Pour dissiper l'obscurité qui enveloppe encore la connaissance de ce principal élément de la fortune publique et de la prospérité du pays », le Ministère du commerce a recours à une méthode exhaustive et demande aux préfets d'employer tous les moyens d'information dont l'administration dispose pour obtenir, par commune, les chiffres de la production agricole de leur département (Moreau de Jonnés, 1848, 11).

L'enquête « directe et immédiate dans chacune commune du royaume » dure cinq ans (Moreau de Jonnés, 1848, 525). Le Bureau de la statistique générale de la France la formalise en deux volumes :

22 Moreau de Jonnés liste ainsi les estimations de la valeur de la production agricole qui se trouvent « dans les papiers d'Etat et dans les ouvrages des Economistes » : 1700, Louis XIV : 1 500 000 000,00 F ; 1760, Louis XV : 1 526 750 000,00 F ; 1788, Louis XVI : 2 031 333 000,00 F ; 1813, France impériale : 3 356 971 000,00 F (Moreau de Jonnés, 1848, 525).

23 Selon Edouard-Joseph Cogels, l'un des représentants de la Belgique au Congrès général de Statistique réuni à Bruxelles et également rapporteur de la section des recensements agricoles au Congrès, les expériences des statistiques au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ne présentent que des tâtonnements (Commission centrale de statistique, 1853, 100).

le volume 1 de la *Statistique de la France, Agriculture* est publié en 1840, le volume 2 en 1841. Selon Moreau de Jonnés qui est à la recherche de légitimité dans le milieu administratif et intellectuel pour des statistiques agricoles issues de l'Enquête, « l'objet capital » de l'Enquête, « le chiffre total de la richesse agricole » ainsi obtenu, montre les progrès agricoles et économiques du pays.

L'administration signale pourtant que face aux opérations de statistique d'ampleur nationale, les populations locales font preuve de réticences, notamment pour des raisons fiscales ; des réticences relayées par les autorités municipales qui multiplient les entraves à la remontée des informations, et qu'elle s'efforce de combattre par diverses procédures administratives. Ainsi, l'Enquête traduit aussi tout ce qu'a de conflictuel le processus de fabrication des statistiques agricoles.

Lorsque le Bureau de la Statistique générale de la France met en œuvre l'Enquête agricole de 1852, l'objectif est avant tout de surpasser les difficultés rencontrées à l'occasion de celle de 1836. Pour cela, un nouvel outil voit le jour : les commissions cantonales de statistique (Kaya, 2009). C'est donc grâce à des procédures administratives successives qui cherchent à concilier les intérêts particuliers et généraux que la statistique s'implante et s'institutionnalise en France au long du XIX<sup>e</sup> siècle. L'Enquête agricole de 1852 poursuit le même objectif que l'Enquête agricole de 1836 ; et des enquêtes agricoles annuelles vont suivre l'Enquête agricole de 1852 ainsi qu'une enquête agricole quinquennale en 1856, et une enquête agricole décennale en 1862, une enquête agricole parlementaire en 1866, et des enquêtes décennales en 1882 et 1892 (Gille, 1964, 232-234, 240-247 ; Garrier, 1987; Toutain, 1961, 1992).

## **Annexe : Sommaire de Statistique de la France, Agriculture (1840-1841)**

### **STATISTIQUE AGRICOLE DE LA FRANCE ORIENTALE/ OCCIDENTALE**

#### **I<sup>ère</sup> Section : Statistique agricole des Départements du Nord oriental/occidental de la France**

##### *I<sup>er</sup> Série*

*Tableau statistique de la production agricole du Nord oriental de la France divisée par départements*

##### *II<sup>e</sup> Série*

*Tableau statistique de la production agricole du Nord oriental de la France divisée par nature de produits*

##### 1- Produits ruraux

Céréales ; vignes ; cultures diverses ; pâturages ; bois et forêts

##### 2- Animaux domestiques

Recensement des animaux domestiques ; consommation de la viande fournie par principales espèces d'animaux domestiques

(à suivre)

### **Annexe : (Suite)**

---

#### *III<sup>e</sup> Série*

*Tableau récapitulatif de la statistique agricole du Nord oriental de la France, divisée par département et par nature de produits*

- 1- Produits ruraux
- 2- Animaux domestiques

#### **II<sup>e</sup> Section : Statistique agricole des départements du Midi oriental/occidental de la France**

##### *I<sup>er</sup> Série*

*Tableau statistique de la production agricole du Midi oriental de la France divisée par départements*

##### *II<sup>e</sup> Série*

*Tableau statistique de la production agricole du Midi oriental de la France divisée par nature de produits*

- 1- Produits ruraux  
Céréales ; vignes ; cultures diverses ; pâturages ; bois et forêts
- 2- Animaux domestiques  
Recensements des animaux domestiques ; consommation de la viande fournie par principales espèces d'animaux domestiques

##### *III<sup>e</sup> Série*

*Tableau récapitulatif de la statistique agricole du Midi oriental de la France, divisée par département et par nature de produits*

- 1- Produits ruraux
- 2- Animaux domestiques

#### **Tableaux sommaires de la statistique agricole des départements de la France orientale/occidentale**

- Produits ruraux
- Territoire, population, propriété et contribution foncière
- Etendue des cultures en hectares
- Quantité totale, et par hectare, des semences employées
- Valeur totale, et par hectare, des semences employées
- Quantité de la production totale des cultures
- Quantité de la production totale par hectare
- Prix moyens des produits agricoles
- Valeurs de la production annuelle et totale des cultures
- Valeurs de la production annuelle et totale des cultures par hectare
- Quantités et valeurs des céréales disponibles
- Quantités des produits agricoles consommés
- Valeur totale de la consommation des produits agricoles
- Etendue, en hectares, des pâturages et des bois
- Quantité annuelle, totale et par hectare, de la production des pâturages et des bois
- Valeur totale, et par hectare, de cette production
- Sommaire de l'étendue du domaine agricole et de la valeur de sa production annuelle
- Principales consommations par habitants
- Animaux domestiques

---

(à suivre)

**Annexe : (Suite)****TABLEAUX SOMMAIRES DE LA STATISTIQUE AGRICOLE DES  
DEPARTEMENTS DE LA FRANCE**


---

Produits ruraux  
 Territoire, population, propriété et contribution foncière  
 Étendue des cultures en hectares  
 Quantité totale, et par hectare, des semences employées  
 Valeur totale, et par hectare, des semences employées  
 Quantité de la production totale des cultures  
 Quantité de la production totale par hectare  
 Prix moyens des produits agricoles  
 Valeurs de la production annuelle et totale des cultures  
 Valeurs de la production annuelle et totale des cultures par hectare  
 Quantités et valeurs des céréales disponibles  
 Quantités des produits agricoles consommés  
 Valeur totale de la consommation des produits agricoles  
 Étendue, en hectares, des pâturages et des bois  
 Quantité annuelle, totale et par hectare, de la production des pâturages et des bois  
 Valeur totale, et par hectare, de cette production  
 Sommaire de l'étendue du domaine agricole et de la valeur de sa production  
 annuelle  
 Principales consommations par habitants  
 Animaux domestiques

---

**Bibliographie**

- Alfroy, Maurice. 1976. La Statistique agricole française. *Collections de statistique agricole, étude no. 140.*
- Almanach royal et national pour l'an 1835, présenté à sa majesté et aux princes et princesses de la famille royale. 1835.* Paris : A. Guyot et scribe.
- Almanach royal et national pour l'an 1840, présenté à leurs majestés et aux princes et princesses de la famille royale. 1840.* Paris: A. Guyot et scribe.
- Armatte, Michel. 1991a. Une discipline dans tous ses états : la statistique à travers ses traites (1800-1914). *Revue de synthèse, 112(2) : 161-206.*
- Armatte, Michel. 1991b. La moyenne à travers les traités de statistique du XIX<sup>e</sup> siècle. In J. Feldman, G. Lagneau, B. Matalon, (éds.). *Moyenne, Milieu, Centre. Histoire et Usage.* Paris : Éditions de l'EHESS.
- Bourdelais, Patrice. 1997. Moreau de Jonnés, acteur de la permanence de la statistique administrative sous la Restauration. *L'histoire grande ouverte, hommages à Emmanuel Le Roy Ladurie.* Paris : Fayard.
- Bourguet, Marie-Noëlle. 1989. *Déchiffrer la France, la statistique départementale à l'époque napoléonienne.* Paris: Éditions des archives contemporaines.

- Bourguinat, Nicolas. 2002. *Les grains du désordre, l'État face aux violences frumentaires dans la première moitié du XIXe siècle*. Paris : EHESS.
- Bourillon, Florence. 2000. De la Statistique fiscale : les registres statistiques et administratifs des contrôles ou comment connaître l'état du territoire national. *Études et Documents*, 12 : 163-195.
- Breton, Yves. 1986. La place de la statistique et de l'arithmétique politique dans la méthodologie économique de J.B. Say : le temps des ruptures. *Revue Économique*, 37(6): 1033-1062.
- Breton, Yves. 1987. Les économistes libéraux français et la statistique, débats et controverses 1800-1914. *Journal de la Société de statistique de Paris*, 128(2): 79-99.
- Brian, Eric. 1991a. Les moyennes à la Société de Statistique de Paris (1874-1885). J. Feldman, G. Lagneau, B. Matalon, (éds.). *Moyenne, Milieu, Centre. Histoire et Usage*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Brian, Eric. 1991b. Le prix Montyon de statistique à l'Académie royale des sciences pendant la Restauration. *Revue de Synthèse*, 4(2): 208-236.
- Brian, Eric. 1994. *La mesure de l'État, Administrateurs et géomètres au XVIIIe siècle*. Paris : Albin Michel.
- Caron, Jean-Claude 2002. *L'été rouge, chronique de la révolte populaire en France (1841)*. Paris : Aubier.
- Chanut, Jean-Marie., Jean Heffer, Jacques Mairesse., et al. 2000. *L'industrie française au milieu du XIXe siècle, les enquêtes de la Statistique générale de la France*. Paris: Éditions de l'EHESS.
- Chaptal, Jean-Antoine. 1819. *De l'industrie française*, 2 tomes. Paris: Chez Antoine-Augustin Renouard.
- Commission centrale de statistique. 1853. Compte rendu des travaux du Congrès général de Statistique réuni à Bruxelles, les 19, 20, 21 et 22 septembre 1853. *Bulletin de la Commission centrale de Statistique*, VI. Bruxelles : Hayez.
- Conan, Jules. 1958. Les Débuts de l'École physiocratique, un faux départ : l'échec de la réforme fiscale. *Revue d'histoire économique et sociale*, 36(1): 45-63.
- Desrosières, Alain. 1989. Comment faire des choses qui tiennent : histoire sociale et statistique. *Histoire et Mesure*, 4(3/4): 225-242.
- Desrosières, Alain. 1991. Masses, individus, moyennes : la statistique sociale au XIXe siècle. In J. Feldman, G. Lagneau, B. Matalon, (éds.). *Moyenne, Milieu, Centre, Histoire et Usage*. Paris: Éditions de l'EHESS.
- Desrosières, Alain. 1993. *La politique des grands nombres, Histoire de la raison statistique*. Paris : La Découverte.
- Documents statistiques sur la France. 1835. Paris : Imprimerie Royale.
- Dreux, T. 1933. *Le cadastre et l'impôt foncier*. Paris: Librairie de l'enseignement technique.
- Dupin, Claude. 1745. *Œconomiques*, 3 tomes, (édité en 1913 par M. Aucuy). Paris : Marcel Rivere et Cie.

- Dupuit, Jules. 2009. *Œuvres économiques complètes*, tome I (établies et présentées par Yves Breton et Gérard Klotz). Paris : Economica.
- Esmonin, Edmond. 1964. *Les Mémoires des intendants pour l'instruction du Duc de Bourgogne. Etudes sur la France des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Paris : PUF.
- Garrier, Gilbert. 1987. Les enquêtes agricoles décennales du XIX<sup>e</sup> siècle : essai d'analyse critique. In *Pour une histoire de la statistique*, tome 1, contributions. Paris : INSEE-Economica.
- Gille, Bertrand. 1964. *Les sources statistiques de l'histoire de France, des enquêtes du XVII<sup>e</sup> siècle à 1870*. Genève : Droz.
- Guégan, Isabelle. 1991. *Inventaire des enquêtes administratives et statistiques, 1789-1795*. Paris : CTHS.
- Guéry, Alain. 1986. Etat, classification sociale et compromis sous Louis XIV : la capitation de 1695. *Annales E.S.C.*, 41(5): 1041-1060.
- Gouin, Alexandre Henri. 1840. *Rapport au Roi sur le quatrième volume de la Statistique de la France, partie agriculture*. Paris : Imprimerie et librairie administratives.
- Herbin, R. et A. Pebereau. 1953. *Le Cadastre français*. Paris : les Éditions Francis Lefebvre.
- Heuschling, Xavier. 1853. Coup d'œil sur la nouvelle organisation de la statistique générale en France, et les organisations antérieures. *Journal des Économistes*, 35 : 358-388.
- Kaya, Alp Yücel. 2009. Les commissions cantonales de statistique sous le Second Empire. In Jean Lebihan et Jean-François Tanguy, Yann Lagadec, (éds.). *Le Canton – Un territoire du quotidien dans la France contemporaine (1790-2006)*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- [La Michodière, Jean-Baptiste François de], Achille-Pierre Dionis du Séjour, Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat de Condorcet, Pierre-Simon de Laplace. 1786-1791. *Essai pour connaître la population du royaume, et le nombre des habitants de la campagne, en adaptant sur chacune des cartes de M. Cassini, l'année commune des naissances, tant des villes que des bourgs et des villages dont il est fait mention sur chaque carte. Histoire de l'Académie royale des sciences. Avec les mémoires de mathématique et de physique [...] tirés des registres de cette Académie (Années 1783-1788, en six livraisons successives: 1783, 703-718 ; 1784, 577-593 ; 1785, 661-689 ; 1786, 703-717 ; 1787, 601-610 ; 1788, 755-767)*. Paris : Imprimerie royale.
- Lavoisier, Antoine-Laurent. 1893 [1791]. De la richesse territoriale du royaume de France. In *Œuvres de Lavoisier*, tome VI. Paris: Imprimerie nationale.
- Le Bras, Hervé. 1986. La Statistique générale de la France. In Pierre, Nora (éd.), *Les lieux de mémoire*, tome 2: *la Nation*. Paris : Gallimard.
- Lécuyer, Bernard-Pierre. 1987. The Statistician's Role in Society: The Institutional Establishment of Statistics in France. *Minerva (special issue in Memory of Joseph Ben-David)*, 25(1-2): 35-55.

- Lécuyer, Bernard-Pierre. 1982. *Statistiques administratives et Statistique morale au XIX<sup>e</sup> siècle : Esquisse d'un inventaire et d'une problématique en vue d'un panorama historique. Actes de la journée d'étude, Sociologie et Statistique, tome II*. Paris : INSEE et Société française de sociologie.
- Legoyt, Alfred. 1843. *La France statistique ou La France intellectuelle, morale, financière, industrielle, politique, judiciaire, militaire, physique, territoriale et agricole*. Paris : L. Curmer.
- Legoyt, Alfred. 1844. Sur un Projet de sociétés de statistiques départementales sous la direction du Gouvernement. *Journal des Économistes*, 9 : 124-132.
- Le Mée, René. 1975. *Statistique de la France, la statistique générale de la France de 1833 à 1870*. Paris : Service international de microfilms.
- Marion, Marcel. 1919. *Histoire financière de la France depuis 1715, tome 2, 1789-1792*. New York, NY: Benjamin Franklin.
- Ménard, Claude. 1987. Trois formes de résistance aux statistiques : Say, Cournot, Walras. *Pour une histoire de la statistique, tome 1*. Paris : INSEE-Economica.
- Mirabeau, Victor Riqueti. 1972 [1761]. *Théorie de l'impôt*. Aalen : Scientia.
- Molinier, J. 1957. Les calculs d'agrégats en France antérieurement à 1850. *Revue d'économie politique*, 67 : 875-897.
- Moreau de Jonnés, Alexandre. 1833. Études statistiques sur l'état et le progrès de la société en France. *Revue des deux mondes*, 2 : 324-336.
- Moreau de Jonnés, Alexandre. 1845. Correspondance, la réponse à Villermé. *Journal des Économistes*, 44(11): 418-419.
- Moreau de Jonnés, Alexandre. 1847. *Éléments de statistique comprenant les principes généraux de cette science et un aperçu historique de ses progrès*. Paris : Guillaumin et Cie.
- Moreau de Jonnés, Alexandre. 1848. *Statistique de l'agriculture de la France, comprenant: la statistique des céréales, de la vigne, des cultures diverses, des pâturages, des bois et forêts, et des animaux domestiques, avec leur production actuelle, comparée à celle des temps anciens et des principaux pays de l'Europe*. Paris : Librairies de Guillaumin et Cie.
- Necker, Jacques. 1784. *De l'administration des finances de la France*. Éditeur : [s.n.].
- Nicolas, Jean. 2002. *La Rébellion française, mouvements populaires et conscience sociale 1661-1789*. Paris : Seuil.
- Nourais, Prosper-Alexis de la. 1847. Des nécessités et des réformes de la statistique. Création dans chaque département d'un bureau central de statistique. *Journal des Économistes*, 17(68) : 439-443.
- Passy, Hippolyte. 1842. Des changements survenus dans la situation agricole du département de l'Eure, depuis l'année 1800. *Journal des Économistes*, 1(1) : 44-66.
- Perrot, Jean-Claude. 1977. *L'âge d'or de la statistique régionale française (An IV-1804)*. Paris: Société des études Robespierriennes.

- Perrot, Jean-Claude. 1992. Lavoisier, auteur de La Richesse territoriale du royaume de France. *Une histoire intellectuelle de l'économie politique (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*. Paris : EHESS.
- Quesnay, François. 1888 [1758]. Questions intéressantes sur la population, l'agriculture et le commerce proposées aux Académies et autres sociétés savantes des Provinces. Auguste Oncken, (éd.). *Œuvres économiques et philosophiques de François Quesnay*. Paris : Jules Peelman.
- Royer, Charles Edouard. 1843. *Notes économiques sur l'administration des richesses et la statistique agricole de la France*. Paris : le Moniteur de la propriété.
- Schnerb, Robert. 1936. *La Péréquation fiscale de l'Assemblée constituante (1790-1791)*. Clermont-Ferrand : Imprimerie générale.
- Schumpeter, Joseph A. 1983. *Histoire de l'analyse économique*, tome 1. Publié par Elizabeth Boody Schumpeter et Robert Kuenne, traduit de l'anglais sous la direction de Jean-Claude Casanova, préface de Raymond Barre. Paris : Gallimard.
- Schweber, Libby. 2001. Manipulation and Population Statistics in Nineteenth Century France and England. *Social Research*, 68(2): 558-564.
- Statistique de la France Agriculture. 1840-1841*. Paris : Imprimerie Royale.
- Thompson, Edward Palmer. 1971. The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century. *Past and Present*, 50: 76-136.
- Tilly, Charles. 1986. *La France contestée de 1600 à nos jours*. Paris: Fayard.
- Toutain, Jean-Claude. 1961. Le produit de l'agriculture française de 1700 à 1958 : 1. Estimation du produit au XVIII<sup>e</sup> siècle. Économies et sociétés, Histoire quantitative de l'économie française - série AF des *Cahiers de l'ISMEA*.
- Toutain, Jean-Claude. 1992. La production agricole de la France de 1810 à 1990: départements et régions. Économies et sociétés, Histoire quantitative de l'économie française - série AF des *Cahiers de l'ISMEA*.
- Touzery, Mireille. 1994. *L'Invention de l'impôt sur le revenu, la taille tarifée 1715-1789*. Paris : Comité pour l'Histoire économique et financière de la France.
- Vauban. 1707. *La Dîme royale* (réédition en 1992 avec la présentation d'Emmanuel Le Roy Ladurie). Paris : Imprimerie nationale.
- Villermé, Louis-René. 1845. Sur l'institution, par le gouvernement belge d'une commission centrale de statistique et observations sur les statistiques officielles publiées en France par les divers ministères. *Journal des Économistes*, 42 : 130-148.
- Young, Arthur. 1794. *Voyages en France, pendant les années 1787, 88, 89 et 90, entrepris plus particulièrement pour s'assurer de l'état de l'agriculture, des richesses, des ressources et de la prospérité de cette nation*, 3 tomes, (Traduit de l'anglais par F. S. Avec des notes et observations par M. de Casaux). Paris : Buisson, 1794.

